

Compte rendu du conseil du 16 mai 2017

Présents: Eric VANONI, Christiane PUECH, Roger ORAND, Bernard RAVET, Colette MOREAU, Sylvette MARTIN, Jean-Philippe GENIN, Philippe DELHOMME, Jean-Paul COLETTE, Martine GRECO, Grégory BONNIOT, Jacques MALOD, Florent MARCEL.

Secrétaire de séance : Florent MARCEL

Séance ouverte à 20h30.

1) Adoption du compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2017

Après la lecture du compte rendu du conseil 10 avril 2017, faite par Jacques MALOD, le conseil l'adopte à l'unanimité.

2) Tarifs piscine

La commission piscine s'est réunie pour discuter des tarifs applicables durant la saison 2017. Il en est ressorti de ne pas augmenter les tarifs en 2017. La commission fait part de sa décision au conseil afin d'adopter les tarifs proposés.

Le conseil approuve à l'unanimité les tarifs de la saison 2017.

Les horaires d'ouverture de la piscine proposés sont adoptés.

1 maître-nageur et 1 BNSSA assureront la surveillance de la piscine : Pascal GOSSELIN et John PIGNEAU.

- Régisseurs de caisse

La commission a retenu 3 régisseurs : Salomé LHUILLIER, Julien REY et Fanny RONY.

En juin et septembre la régie sera assurée par Valentine GRECO.

- Tarifs spécial mobil home

Monsieur Roger Orand fait part au CM d'une demande exceptionnelle d'une famille, pour la location d'un mobil home durant les mois de mai, juin, septembre et jusqu'au 15 octobre.

Le CM décide de fixer le tarif de location du mobil home à 210,00 € TTC, la semaine pour cette période.

3) Demande de subvention

La commune a été sollicitée par 4 associations pour une demande de subvention.

- Solidarité paysanne : refus à l'unanimité
- Buenas ondas collectif (projet de rendre la nature accessible aux handicapés): demande ajournée (attente de plus de renseignements sur le projet).
- « La Drômoise » : 200 €, voté à l'unanimité
- Association Equilibre : 200 €, voté à l'unanimité (demande de subvention afin d'organiser un concert pour la fête de la musique à Châtillon).

4) Travaux place de l'école

2 réunions ont eu lieu: une avec les élus et une avec les habitants.

3 solutions sont proposées par le bureau d'étude pour les revêtements de surface.

Voirie en enrobé traditionnel et place en désactivé : coût global 155 035 euros

Option 1 : tout le revêtement en désactivé : plus value de 17 885 euros

Option 2 : enrobé grenailé et place en désactivé : plus value de 8 330 euros

Le conseil opte pour la voirie en enrobée grenailé et la place en béton désactivé.

5) Vente de terrain

M. Lionel COTTET souhaite acquérir la parcelle communale 1005 en vue de construire un garage + une terrasse.

La commune n'est pas contre la vente, mais il faudrait qu'il présente un projet plus abouti afin de voir l'intégration de cette construction dans l'environnement avec les contraintes qui peuvent lui être imposées.

Après vote du conseil : 8 pour à condition qu'il présente un projet plus détaillé, 3 contre et 2 abstentions.

6) Travaux chemin des vignes

Ces travaux concernent le canal d'arrosage du plan devant chez M. FRAUD : mur détérioré côté route. Travaux en attente, car il faut étudier la solution la mieux adaptée.

7) Questions diverses

Un avis est demandé au conseil pour continuer la labellisation plus beau village de France.
12 pour, 1 contre.

M. DEFFAISSE demande s'il est possible d'installer une borne incendie quartier des Trois Pierres.

M. DEFFAISSE demande à la commune de mettre un brise vue sur le mur du cimetière afin de cacher le vis à vis des gens allant au cimetière.
Avis défavorable du conseil.

Demande, à nouveau, d'un rideau de scène pour la salle KUBNICK. Jean Paul COLLETTE se charge de relancer LASSALE pour le devis.

Demande d'application de peinture antidérapante sur les escaliers extérieurs de la salle KUBNICK.

Les jeunes loups ont fait l'acquisition d'une scène et demande un lieu de stockage.